



# RAPPORT D'ACTIVITES

**INITIATIVE POUR LA JUSTICE SOCIALE, LA  
TRANSPARENCE ET LA BONNE GOUVERNANCE EN COTE  
D'IVOIRE**

## REMERCIEMENTS

SOCIAL JUSTICE adresse ses sincères remerciements à tous ses partenaires techniques et financiers qui ont permis la réalisation de ses activités.

Nous voudrions également saluer la disponibilité et la collaboration de toutes les personnalités, ainsi que leurs institutions respectives, qui n'ont pas hésité à répondre à nos sollicitations, malgré leurs agendas très chargés.

Nos remerciements vont aussi à l'endroit des personnes ressources qui ont permis un meilleur éclairage et enrichissement de nos actions.

Nous n'oublions pas les organisations de la société civile, ainsi que les médias et les populations dont les interventions et expériences ont contribué à enrichir les échanges dans le cadre de nos activités.

Enfin, SOCIAL JUSTICE souhaite à toutes et à tous une Bonne et Heureuse année 2017.

## INTRODUCTION

Depuis quelques années, le climat socio-politique de la Côte d'Ivoire s'est amélioré comme en témoignent les nombreuses initiatives prises. Dans la poursuite de son auguste vision, le gouvernement a pris des mesures en vue d'accompagner sa vision notamment la révision de la constitution qui tend à améliorer la participation des femmes à la vie du pays. Aussi, Ce dévouement se voit par la mise en place de certaines institutions et organes tels que la chambre des comptes, la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG), le guichet unique de l'urbanisme et de l'habitat pour limiter la corruption dans ce domaine, la création du tribunal de commerce et bien d'autres mesures. Par ailleurs, des mesures économiques ont également vu le jour. Car le gouvernement a exprimé sa volonté de faire passer le secteur industriel de 25 pour cent à 40 pour cent du PIB avec une part importante des industries extractives. Tout ceci mérite une responsabilisation des gouvernants et autorités, ainsi qu'une rigueur et une transparence dans la gestion avec un œil regardant et averti des citoyens.

C'est donc dans ce cadre global que s'inscrivent les activités de SOCIAL JUSTICE en 2016. En effet, SOCIAL JUSTICE s'est évertuée à former et conseiller les autorités (surtout locales mais aussi gouvernementales) et les populations aux règles de bonne gouvernance et de transparence par la mise en œuvre de projets. Les activités ont également consisté à prendre part dans les tribunes appropriées ainsi qu'aux activités et débats sur les thèmes liés à la gouvernance en général.

Le présent rapport fait donc état des activités menées par SOCIAL JUSTICE durant l'année 2016.

### I- PROJETS ET ACTIVITES MENES PAR SOCIAL JUSTICE

#### I-1. PROJET : PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET LE CONTROLE CITOYEN : SENSIBILISER ET FORMER LES AUTORITES LOCALES, LES POPULATIONS ET LES MEDIAS SUR LA GOUVERNANCE PARTICIPATIVE ET LEUR ROLE DANS CETTE GOUVERNANCE.

SOCIAL JUSTICE a obtenu auprès de la Fondation OSIWA, une subvention d'un montant de 100 000 dollars afin de former les populations, les gouvernants locaux et les médias sur l'importance de la gouvernance participative et la redevabilité dans la gestion des collectivités

décentralisées dans la localité de DJEBONOUA, DUEKOUE et dans les zones minières de BOUAFLE, BONDOUKOU et HIRE. Le projet a consisté aussi à promouvoir la communication dans la mise en œuvre des budgets et des projets communautaires par la formation et le mentorat des journalistes locaux au métier de la recherche et de la diffusion de l'information. Ce projet a visé par ailleurs la promotion de la transparence, du contrôle citoyen de l'action publique et l'importance du rôle des différents acteurs intervenant dans ce processus au niveau des collectivités locales à travers la mise en place des comités locaux de suivi des budgets et projets communautaires et des marchés publics. Afin de permettre une accessibilité et une compréhension des sujets, entre autres activités, des ateliers de renforcement de capacités ont été organisés à l'endroit des autorités locales et des populations sans omettre les hommes de medias. Ce projet s'étend sur une période de dix-huit (18) mois à compter du mois de Septembre 2016.

#### Objectifs du projet

- Promouvoir la gouvernance participative, l'intégrité et la reddition des comptes afin d'en faire une réalité pour une bonne gouvernance et un développement local durable ;
- Renforcer les capacités des populations, des Autorités décentralisées et des médias sur les notions de la Gouvernance participative, de transparence et les outils nécessaires pour sa mise en œuvre ;
- Contribuer à une plus grande implication des médias locaux pour une meilleure communication et information sur la gouvernance locale afin de contribuer à la transparence et à la bonne délivrance des services publics au niveau local ;
- Contribuer à renforcer le dialogue et le tissu social entre les autorités locales et les populations afin de leur permettre d'être de vrais acteurs de leur propre développement.

#### Activités du projet

- 1. Sensibilisation et renforcement des capacités des autorités locales, populations et hommes de medias de DJEBONOUA, DUEKOUE, BOUAFLE, BONDOUKOU et HIRE**
- Organisation de cinq (5) ateliers de sensibilisation et de formation de 2 jours à l'endroit des agents municipaux, des populations et des hommes de medias (1 jour pour les agents municipaux et 1 pour les populations) ;

- Renforcement de capacités de cent soixante-quinze (175) conseillers et agents municipaux en raison de trente-cinq (35) par localité sur la gouvernance locale participative dans les cinq (05) localités (1 jour);
  - Renforcement de capacités de deux cent cinquante (250) personnes en raison de 50 personnes par localité dont les populations, les acteurs privés et d'autres acteurs pertinents sur la gouvernance locale participative dans les cinq (05) localités (1 jour) ;
- 2. Amélioration de la transparence et la gouvernance participative locale par les outils de l'information et la communication dans chacune des 5 localités**
- Signature d'un protocole d'accord entre SOCIAL JUSTICE et 5 radios locales ;

#### Résultats atteints du projet

- 1. Les capacités des autorités locales, populations et hommes de medias des différentes localités ont été renforcées sur les notions de de Gouvernance locale participative et sur les outils de communication dans cette gouvernance dans les localités de DJEBONOUA, DUEKOUE, BOUAFLE, BONDOUKOU et HIRE**
- *Cinq (05) ateliers de sensibilisation et de formation de 2 jours dans chaque localité ont été effectivement organisés à l'endroit des agents municipaux et des populations (1 jour pour les agents municipaux et 1 pour les populations) ;*
  - *Soixante-dix (70) conseillers et agents municipaux ont été formés et sensibilisés sur la gouvernance locale participative dans les cinq localités;*
  - *Cent vingt-sept (127) personnes dont les populations, les acteurs privés et d'autres acteurs pertinents ont été formés et sensibilisés sur la gouvernance locale participative dans les cinq localités;*
  - *Connaissance des bénéficiaires des notions de Gouvernance locale participative, de Budget Participatif (BP) et de plaidoyer ;*

- *Prise de conscience des autorités locale de l'importance de la bonne gouvernance et de la gouvernance participative après la formation qui s'est traduit par l'organisation d'une rencontre entre les autorités municipales (le Maire) et les populations (les jeunes) (BONDOUKOU) ;*
- *Prise de conscience des populations (associations, ONG...) de leur importance dans le développement de leur localité en décidant de se constituer en coalition pour être plus efficace ;*

**2. La transparence et la gouvernance participative locale par les outils de l'information et la communication sont améliorées dans chacune des 5 localités**

- *Un protocole d'accord a été signé entre SOCIAL JUSTICE et deux (02) radios locales (celles de Bondoukou et HIRE);*  
*La signature du protocole d'accord entre SOCIAL JUSTICE et les trois radios locales restantes est en cours de traitement mais en voie d'aboutissement.*

Défis à relever

- Impliquer les populations activement dans la gestion de localités ;
- Favoriser la participation citoyenne des populations au niveau local ;
- Renforcer le dialogue et le tissu social entre les autorités locales et les populations afin de leur permettre d'être de vrais acteurs de leur propre développement.

**I-2. PROJET : « *Open Budget Survey (OBS) Tracker : Faire le suivi de la transparence de la politique budgétaire en Côte d'Ivoire* »**

Dans le cadre de l'initiative *Open Government Partnership* (OGP), l'Etat ivoirien a pris plusieurs engagements parmi lesquels la transparence budgétaire. C'est dans le but de suivre l'effectivité de cette transparence que SOCIAL JUSTICE a obtenu une subvention d'International Budget Partnership (IBP) en vue de suivre la transparence budgétaire en Côte d'Ivoire. Ce projet visait donc à faire la promotion du budget ouvert en attirant l'attention du gouvernement, des médias, de la société civile, des partenaires au développement et des

populations sur l'état de la transparence budgétaire en Côte d'Ivoire. Ce projet s'étend sur une période de vingt-deux (22) mois. Il débute le 01 Juillet 2016 et s'achève le 30 Avril 2018.

### Objectifs du projet

- Faire le suivi de la transparence de la politique budgétaire en Côte d'Ivoire ;
- Suivre la publication des informations budgétaires ;
- Suivre l'évolution du Budget par rapport à l'engagement de l'Etat dans la promotion du budget ouvert.

### Activités du projet

- 1. Recherche à mener sur le Budget National en comparaison avec les normes internationales afin d'en ressortir les insuffisances qui y sont contenues ;*
- 2. Création d'un compte sur la plate-forme INDABA Fielwork Manager*
- 3. Remplissage du questionnaire Open Budget Survery (OBS) en se basant sur le budget national et les normes internationales ;*
- 4. Mise à jour du questionnaire chaque année.*

### Résultats atteints du projet

- 1. La recherche a été menée sur le Budget National en comparaison avec les normes internationales et des insuffisances ont été identifiées ;**
  - *Le budget citoyen n'est pas encore élaboré en Côte d'Ivoire ;*
  - *La revue en milieu d'année, qui devrait permettre la réactualisation des données liées au budget, n'est pas produite mais remplacée par le rapport de juin qui ne peut aucunement servir de revue en milieu d'année ;*
  - *La participation des citoyens au processus budgétaire n'est pas effective ;*
  - *Le calendrier budgétaire n'est pas accessible à tous.*
- 2. Un compte sur la plate-forme INDABA Fielwork Manager est créé et actif ;**

**3. Le questionnaire Open Budget Survery (OBS) est renseigné tout en se basant sur le budget national et les normes internationales sur la transparence ;**

- *Quand est-ce que le projet de budget de l'Exécutif a-t-il été rendu public ?*
- *Existe-t-il une version citoyenne du projet de budget de l'Exécutif ?*
- *Si les données sont rendues publiques, sont-elles en format exploitables ?*

**4. Le questionnaire est régulièrement mis à jour.**

Défis à relever

- Permettre l'effectivité de la transparence budgétaire ;
- Promouvoir l'application du Budget Ouvert.

**I-3. PROJET : ORIENTATION SUR LE PROCESSUS D'ACCREDITATION DE TRANSPARENCY INTERNATIONAL (TI)**

En septembre 2015, TI a accueilli en son sein 2 nouveaux contacts nationaux en Afrique de l'ouest. Il s'agit de l'ONG Initiative pour la Justice Sociale, la Transparence et la Bonne Gouvernance en Côte d'Ivoire (Social Justice) et le Cercle de Réflexion et d'Information pour la Consolidation de la Démocratie au Mali (CRI 2002).

La politique de TI en matière d'accréditation de sections nationales requiert que les partenaires de TI se conforment à un certain nombre de principes et normes internes et externes pour assurer le meilleur impact possible dans la lutte contre la corruption dans chaque pays. Le principe est d'avoir des organisations fortes qui adhèrent elles-mêmes aux normes de transparence, d'intégrité et de redevabilité qui sont en même temps exigé aux institutions qui cible TI dans le cadre de son travail.

Dans son rôle d'appui au renforcement de capacités institutionnelles des sections nationales de TI, TI-S organise des activités d'information et de formation sur le processus d'accréditation de sections nationales par TI auxquelles SOCIAL JUSTICE a participé.

Objectifs

- Imprégner les participants des valeurs et principes directeurs du mouvement TI et de son système de gouvernance ;



- Faciliter l'évaluation des contacts nationaux par rapport aux critères d'accréditation de sections nationales de TI ;
- Faciliter l'élaboration des feuilles de route des contacts nationaux pour leur accréditation comme sections nationales de TI.

#### Activités du projet

##### **1. Renforcement des capacités des nouvelles sections nationales ;**

- Participation à un atelier de deux jours sur le processus d'accréditation des sections nationales ;
- Renforcement des capacités des sections nationales sur les valeurs et principes directeurs du mouvement TI et de son système de gouvernance.

#### Résultats atteints du projet

##### **1. Les capacités des nouvelles sections nationales sont renforcées par TI;**

- *Les nouveaux contacts nationaux ont participé à un atelier de deux jours sur le processus d'accréditation de sections nationales ;*
- *Les capacités des sections nationales sur les valeurs et principes directeurs du mouvement TI et de son système de gouvernance ont été renforcées.*

#### Défis à relever

- Devenir le représentant de Transparency International en Côte d'Ivoire

#### **I-4. PROJET : ANALYSE BUDGETAIRE DANS LE DOMAINE DE LA PROTECTION DE L'ENFANT EN COTE D'IVOIRE**

En Côte d'Ivoire, le gouvernement a déjà démontré un certain niveau d'engagement pour la réalisation des droits de l'enfant en adoptant en 2014 une Politique nationale pour la protection de l'enfance. Cependant, le gouvernement devrait par la suite consacrer des ressources suffisantes dans ses budgets locaux et nationaux pour la mise en œuvre effective de

cette politique pour assurer que sa politique et ses engagements législatifs ne restent pas de vaines promesses.

La question de la budgétisation pour la protection des enfants ne saurait donc être ignorée plus longtemps, vue l'importance qu'elle revêt dans la promotion et l'application des droits de l'enfant. Raison pour laquelle, SOCIAL JUSTICE en partenariat avec le Forum des ONG et d'Aide à l'Enfance et Save the Children, a mené une étude sur le processus de budgétisation en vue de la mise en œuvre de la Politique Nationale pour la Protection de l'Enfance en Côte d'Ivoire. Ce projet visait à mesurer si le gouvernement alloue un budget réaliste pour la mise en œuvre de cette politique et à identifier les lacunes et les défis du processus. Il s'étend sur une période de trois mois à compter du mois de Septembre.

### Objectifs

- Mesurer et suivre les budgets publics pour la protection de l'enfance en Côte d'Ivoire au niveau national et local ;
- Apporter un appui technique et renforcer les capacités sur le processus budgétaire pour la protection de l'enfant ;
- Établir la visibilité de la protection de l'enfance dans les budgets nationaux et des collectivités ciblées et établir l'adéquation des budgets pour mettre en œuvre efficacement la Politique nationale pour la protection de l'enfance au niveau national et local ;
- En se basant sur les lacunes et les défis du processus budgétaire identifiés par l'analyse, proposer une feuille de route qui définit les axes stratégiques pour assurer un budget suffisant pour la mise en œuvre de la Politique nationale pour la protection de l'enfance au niveau national et local.

### Activités du projet

#### ***1. Organisation d'un atelier de formation des organisations partenaires et du staff de Save the Children sur le processus de budgétisation***

- Renforcement des capacités de l'équipe de Save the Children sur le processus de budgétisation.

2. ***Organisation d'un atelier de formation des OSC et des agents de mairies sur la participation des citoyens, y compris les enfants au niveau des collectivités dans la gouvernance locale***
  - Renforcement des capacités des OSC et des agents de mairie sur la participation des citoyens notamment les enfants au niveau des collectivités dans la gouvernance locale.
  
3. ***Etude sur l'analyse budgétaire dans le domaine de la protection de l'enfance***
  - Renforcement des capacités des enquêteurs sur l'analyse budgétaire dans le domaine de la protection de l'enfance ;
  - Enquête menée dans les localités de YOPOUGON, BONDOUKOU et DUEKOUE sur l'analyse budgétaire dans le domaine de la protection de l'enfance ;
  
  - Présentation des résultats de l'enquête et production d'un rapport consignait les résultats de l'étude et une feuille de route ;
  
  - Production d'une cartographie contenant les structures publiques et privées de protection de l'enfance.
  
4. ***Appui technique pour faciliter la participation des associations d'enfants au sein des comités de veille dans les localités concernées***
  - Partage d'expériences et de stratégies pour la mise en place de comités dans les localités concernées.

#### Résultats atteints du projet

1. **Un atelier de formation des organisations partenaires et du staff de Save the Children sur le processus de budgétisation a été organisé ;**
  - *Les capacités de l'équipe de Save the Children sur le processus de budgétisation ont été renforcées.*
  
2. **Un atelier de formation des OSC et des agents de mairies sur la participation des citoyens, y compris les enfants au niveau des collectivités dans la gouvernance locale a été organisé**

- *Les capacités des OSC et des agents de mairie sur la participation des citoyens notamment les enfants au niveau des collectivités dans la gouvernance locale ont été renforcées.*

### **3. Une étude sur l'analyse budgétaire dans le domaine de la protection de l'enfance a été menée**

- *Les capacités des enquêteurs sur l'analyse budgétaire dans le domaine de la protection de l'enfance ont été renforcées ;*
- *Une enquête a été menée dans les localités de YOPOUGON, BONDOUKOU et DUEKOUÉ sur l'analyse budgétaire dans le domaine de la protection de l'enfance ;*
- *Les résultats de l'enquête sont présentés lors d'un atelier de restitution organisé par le Forum des ONG et le rapport consignait les résultats de l'étude et une feuille de route a été produite et envoyé à Save the children et au Forum des ONG ;*
- *Une cartographie a été produite sur le web indiquant dans les différentes localités de l'étude les structures publiques et privées de protection de l'enfance.*

### **4. Un appui technique pour faciliter la participation des associations d'enfants au sein des comités de veille dans les localités concernées est apporté.**

- *Des expériences et des stratégies pour la mise en place de comités dans les localités concernées sont partagées entre SOCIAL JUSTICE et Save the children.*

#### Défis à relever

- Impliquer les enfants dans le processus budgétaire dans le domaine de la protection de l'enfance ;
- Favoriser le renforcement des budgets assignés aux services de protection de l'enfance.

#### I-5. PROJET : « OPEN GOVERNMENT PARTNERSHIP (OGP) »

L'OGP, traduit aussi par Partenariat pour le Gouvernement Ouvert (PGO), est une organisation internationale créé le 20 Septembre 2011 à l'initiative de huit (08) pays et compte maintenant soixante-dix d'Etats membres.

L'Etat de Côte d'Ivoire s'est engagé à la promotion d'une plus grande transparence, d'une plus forte participation des citoyens et d'une collaboration plus efficace entre les différents acteurs de la société.

### Objectifs

- Améliorer la gouvernance dans les pays membres et les rendre plus ouverts et responsables ;
- Obtenir des engagements concrets des pays en matière de gouvernance ouverte ;
- Supposer une utilisation large des outils numériques ainsi que l'ouverture des données publiques (Open Data) ;
- Améliorer les services publics (santé, éducation...) ;
- Renforcer l'intégrité public (lutte contre la corruption, liberté de presse...) ;
- Gérer les ressources publiques (ressources naturelles, aide étrangère) ;
- Créer des collectivités plus sûres (sécurité publique et privée...) ;
- Responsabiliser les entreprises (protection de l'environnement...).

### Activités du projet

#### **1. Evaluation des différents engagements pris par la Côte d'Ivoire**

- Suivi budgétaire ;
- Accès à l'information.

#### **2. Organisation d'un atelier régional africain de l'OGP**

- Participation à l'atelier de présentation du Draft du Plan d'Actions de la Côte d'Ivoire

#### **3. Organisation d'un atelier de validation du Plan d'Actions National de l'OGP**

- Participation à l'atelier de validation du Plan d'Action National de l'OGP ;
- Validation du Plan d'Actions National de l'OGP.

#### **4. Organisation du 4<sup>e</sup> sommet mondial de l'OGP**

- Participation aux différents ateliers organisés ;
- Echanges et partages d'expériences.

## Résultats atteints du projet

### **1. L'évaluation des différents engagements pris par la Côte d'Ivoire se fait régulièrement**

- *Le suivi budgétaire est constamment mené sur les budgets de la Côte d'Ivoire ;*
- *Des actions de plaidoyer ont été menées dans le but de favoriser la transparence budgétaire ;*
- *Des actions de plaidoyer ont été menées afin de favoriser l'accès à l'information dans le domaine de l'industrie extractive.*

### **2. L'atelier régional africain de l'OGP a été organisé**

- *SOCIAL JUSTICE a effectivement participé à l'atelier de présentation du Draft du Plan d'Actions de la Côte d'Ivoire à Cape Town (Afrique du Sud) ;*

### **3. L'atelier de validation du Plan d'Actions National de l'OGP s'est tenu**

- *SOCIAL JUSTICE a effectivement participé à l'atelier de validation du Plan d'Action National de l'OGP ;*
- *Le Plan d'Actions National de l'OGP a été validé.*

### **4. Le 4<sup>e</sup> sommet mondial de l'OGP a été organisé**

- *SOCIAL JUSTICE a pris part aux différents ateliers organisés ;*
- *Plusieurs échanges ont eu lieu et des expériences ont été partagées entre les Etats invités*

## Défis à relever

- *Rendre plus ouverte et responsable la gestion des pays membres ;*
- *Obtenir la concrétisation des engagements des pays en matière de gouvernance ouverte ;*
- *Faire appliquer l'ouverture des données publiques (Open Data).*

En dehors des projets, SOCIAL JUSTICE a pris part à de nombreux ateliers tout aussi importants à mentionner. Ces ateliers ont permis le renforcement des capacités et l'apport de SOCIAL JUSTICE aux différentes thématiques et problématiques abordées.

## I-6. SOMMET MONDIAL SUR LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE EN MINÉRAIS

Un sommet, organisé par l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), s'est tenu du 10 au 12 Mai 2016 à son siège à Paris (France). Il a réuni plusieurs gouvernements et membres de la Société Civile de divers pays notamment la France, la Côte d'Ivoire... Le thème sur lequel se sont penchés les participants est « *la chaîne d'approvisionnement responsable en minerais* ». Il s'est agi de réfléchir sur la manière la plus optimale de faire en sorte que les ressources minérales ne contribuent pas au financement des conflits armés. Social justice a participé à cette réflexion et apporté sa contribution.

### Résultats atteints du sommet

#### **1. Un sommet sur la chaîne d'approvisionnement responsable en minerais a été organisé**

- *Les capacités des participants y compris celles de SOCIAL JUSTICE ont été renforcées ;*
- *Plusieurs échanges ont eu lieu et des expériences ont été partagées entre les Etats invités.*

### Défis à relever

- Contrôler la gestion des ressources minérales ;
- Vérifier que ces ressources ne servent pas au financement des conflits armés.

## I-7. ATELIER DE REFLEXION SUR LES FLUX FINANCIERS ILLICITES EN AFRIQUE

Organisé par le Tax Justice Network- Afrique, un atelier de réflexion s'est déroulé du 11 au 12 Octobre 2016 à Abuja (Nigeria). Il a vu la participation de plusieurs pays. Aussi, faut-il mentionner la présence éminente de la Société Civile africaine. La thématique abordée est : « *les flux financiers illicites en Afrique* ». En effet, le constat qu'il existe un flux de finances illicites en Afrique a été fait par les participants. Après avoir situé le contexte, les participants à cet atelier ont identifié les mécanismes qui favorisent ces flux financiers illicites dans les Etats africains. Enfin, ils ont tous réfléchi sur les moyens de lutter contre ce phénomène et la mesure dans laquelle les gouvernements et la Société Civile pourraient travailler ensemble

afin de freiner les impacts de ces flux illicites. Bien évidemment, SOCIAL JUSTICE a contribué à l'enrichissement de ces discussions.

### Résultats atteints de l'atelier

#### **1. Un atelier de réflexion sur les flux financiers illicites en Afrique a été organisé**

- *Plusieurs Etats et membres de la Société Civile ont participé à cet atelier ;*
- *Des réflexions ont été menées en vue de trouver des mécanismes pour pallier ce fléau ;*
- *Des partages d'expériences ont enrichi les discussions auxquelles SOCIAL JUSTICE a aussi contribué.*

### Défis à relever

- Réduire le taux de flux financiers illicites en Afrique ;
- Impliquer et responsabiliser les gouvernants dans la lutte contre ce fléau ;
- Solliciter un vif intérêt de la part de la Société Civile concernant ce phénomène.

## I-8. ATELIER DE RENFORCEMENT DES CAPACITES ET FORMATION DES

### ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST SUR LES

#### ENTREPRISES DE SECURITE PRIVEE

Le Centre pour le Contrôle Démocratique des Forces Armées de Genève (DCAF) et son partenaire Lumière Synergie pour le Développement (LSD) ont organisé un atelier dénommé *“Atelier des organisations de la Société Civile de l'Afrique de l'Ouest : Renforcement des capacités et formation des Organisation de la Société Civile”* dans le cadre de la mise en œuvre de l'Observatoire de la gouvernance de la sécurité privée. L'atelier s'est déroulé le 10 Novembre 2016 à Dakar (Sénégal). Il a réuni les membres des OSC provenant de plusieurs pays ouest africains et d'autres régions d'Afrique. L'on pouvait noter la participation du Mali, de la Guinée, le Gabon, du Sénégal... et de la Côte d'Ivoire représentée par SOCIAL JUSTICE. En fait, les organisations de la société civile, qui sont à même d'assumer des activités de surveillance et de contrôle de la sécurité privée dans leurs pays, avaient besoin d'améliorer leurs capacités afin d'accroître leur crédibilité et mieux se lancer dans la résolution des problèmes locaux relatifs aux violations des droits de l'homme par les Entreprises de Sécurité Privée (ESP). Il s'est agi de montrer les avancées faites dans plusieurs domaines notamment dans le domaine juridique. Il a aussi fait mention du comité de suivi mis en place et les organisations qui le composaient, son rôle et ses missions. Des discussions ont



été engagées sur les stratégies de dynamisation de l'observatoire. SOCIAL JUSTICE a apporté sa pierre à l'édifice.

### Résultats atteints de l'atelier

#### **1. Un atelier de renforcement des capacités des Organisations de la Société Civile a été organisé**

- SOCIAL JUSTICE a pris part à cet atelier ;
- Les capacités des participants ont été renforcées sur la régulation du secteur de la Sécurité Privée (SP) ;
- Des échanges et des partages d'expériences ont enrichi les débats.

### Défis à relever

- Faire respecter les normes internationales de ce secteur par les Etats africains ;
- Réguler le secteur de la Sécurité Privée.

### I-9. ATELIER DE FORMATION ET D'EVALUATION DES RISQUES CONCERNANT LES DROITS HUMAINS DANS LE SECTEUR MINIER

Sur l'initiative de la coopération allemande (GIZ) et la collaboration de la Commission Nationale des Droits de l'Homme en Côte d'Ivoire (CNDHCI), un atelier de formation et d'évaluation des risques dans le domaine minier a été organisé du 14 au 18 Novembre 2016 à Abidjan (Côte d'Ivoire). Des organisations composant la société civile ivoirienne ont été conviées à cet atelier. Il faut aussi noter la participation des communautés locales et des structures étatiques intervenant dans ledit secteur. Durant le déroulement de l'atelier, il a été question de définir les différents concepts clés, d'identifier le contexte en matière de droits de l'homme en Côte d'Ivoire, de débattre des thématiques clés pour le développement axé sur les droits humains. Les participants ont identifié et se sont accordés sur les risques en matière de droits humains dans le secteur minier en relevant l'importance de leur impact. Aussi, ont-ils fait ressortir les mesures pour éviter, minimiser et atténuer et de les prioriser sans pour autant omettre la faisabilité et les besoins de renforcement des capacités ainsi que les recommandations faites à l'endroit des autorités et du secteur privé. SOCIAL JUSTICE a pris part aux différentes discussions suscitées.

### Résultats atteints de l'atelier

## **1. Un atelier de formation et d'évaluation des risques concernant les droits humains dans le secteur minier en Côte d'Ivoire a été organisé**

- La Société Civile ivoirienne y compris SOCIAL JUSTICE a pris part à cet atelier ;
- Les capacités des participants ont été renforcées sur les différents concepts-clés ;
- Des consultations ont eu lieu entre les participations pour examiner les risques et les impacts liés au secteur minier ;
- Les participants ont ressortir des différents travaux des recommandations à l'endroit des gouvernants, des partenaires et de la société civile.

### Défis à relever

#### I-10. ATELIER REGIONAL DE PARTAGE ET DE REFLEXION SUR L'ELABORATION DU CODE MINIER DE LA CEDEAO

Un atelier s'est tenu du 30 Novembre au 02 Décembre 2016 à Dakar (Sénégal) en faveur de la réflexion sur le code minier de la CEDEAO. Cet atelier a vu la participation de plusieurs représentants de la Société Civile de l'Afrique de l'Ouest notamment le Ghana, le Nigeria, le Burkina Faso, la Guinée... et bien évidemment la Côte d'Ivoire représentée par SOCIAL JUSTICE. Il a été question dans un premier temps de voir si les Etats, les partenaires, les OSC avaient tenu compte des recommandations faites en Mars 2015. Dans un deuxième temps, il s'est agi de s'attarder sur les activités menées par la plate-forme et de trouver des stratégies pour renforcer l'implication de la Société Civile dans la mise en œuvre de la Vision Minière Africaine (VMA). En dernier, il a été fait mention de l'ossature du code minier de la CEDEAO.

Les échanges, auxquels a participé SOCIAL JUSTICE, ont été fructueux et riche en partage d'expériences.

### Résultats atteints de l'atelier

- Les discussions entamées avec la CEDEAO concernant la participation de la Société Civile sur la législation minière régionale ont été mises à jour ;
- Une feuille de route pour une contribution effective et dynamique de la Société Civile ; au processus en cours au sein de la CEDEAO a été élaborée ;
- Les résultats de l'étude comparative entre les codes miniers des Etats de l'Afrique de l'Ouest ont été partagés ;
- La cohabitation des cadres normatifs miniers de l'UEMOA et de la CEDEAO a été abordée.

### Défis à relever

- Harmoniser les différents cadres normatifs miniers régionaux ;
- Mettre en œuvre la Vision Minière Africaine dans tous les Etats ouest africains.

### I-11. SEMINAIRE DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION DE LA SOCIETE CIVILE

#### SUR LA REGULATION DES MARCHES EN COTE D'IVOIRE

L'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics en abrégée ANRMP a organisé un atelier le 06 Décembre 2016 à Abidjan (Côte d'Ivoire) en vue de former les OSC sur les notions de marchés publics, de régulation et de passation de marchés. Il a porté sur le thème “*Régulation des marchés et Société Civile*”. Il a été défini premièrement, les différentes notions clés telles que le marché, la passation, la régulation... Deuxièmement, les participants ont été informés sur la création, les missions et objectifs visés par l'ANRMP. Celle-ci a galvanisé les OSC à s'intéresser davantage aux passations des marchés publics et à s'impliquer dans la mise en œuvre de ceux-ci. Puisqu'elle a un rôle de vérification et de contrôle dans les passations de marchés, l'ANRMP encourage la Société Civile à faire recours à elle lorsqu'elle constatera une irrégularité dans ce processus.

### Résultats atteints de l'atelier

- Les participants dont SOCIAL JUSTICE ont eu leurs capacités renforcées sur les notions de passations de marchés ;
- Les participants ont eu une bonne connaissance du processus de passations de marchés ;
- Des recommandations ont été formulées à l'endroit de l'ANRMP.

### Défis à relever

- Former de manière technique les organisations de la Société Civile sur les passations de marchés publics ;
- Favoriser la transparence dans les passations de marchés publics.

### I-12. ATELIER REGIONAL DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE FRANCOPHONE SUR LES NOUVEAUX STANDARDS 2016 DE L'ITIE

Dans l'objectif de permettre une bonne connaissance et la familiarité aux normes de l'ITIE 2016 par la Société Civile, Natural Resources Governance Institute (NRGI) en collaboration avec la coalition Publiez Ce Que Vous Payez section Côte d'Ivoire (PCQVP-CI) a organisé un atelier qui s'est tenu du 07 au 09 Décembre 2016 à Abidjan (Côte d'Ivoire). En effet, il était capital que la Société civile africaine, pour faciliter la mise en œuvre des normes ITIE et contribuer au renforcement de la transparence et de la redevabilité, s'approprie ces différentes normes. Lors du déroulement de l'atelier, il a été donné une explication des normes ITIE 2016 aux participants. Ensuite, ils ont eu à discuter des opportunités d'amélioration de la transparence, de la redevabilité et de la gouvernance du secteur extractif en fonction de la mise en œuvre de l'ITIE dans les différents pays. Aussi, l'identification des priorités de suivi des OSC africaines étaient au cœur des travaux initiés durant l'atelier. Enfin, des échanges basés sur les enjeux, les défis et opportunités liés à la divulgation des informations sur la propriété réelle, les paiements infranationaux et les contrats ont été menés et très enrichissants. Les partages d'expériences ont ravi les participants qui en ont tirés de bonnes pratiques.

#### Résultats atteints de l'atelier

- Les participants ont été renforcés sur le concept de la propriété réelle ;
- Plusieurs expériences sur les actions de la Société Civile ont été partagées ;
- Des priorités de suivi de la Société Civile ont été identifiées ;
- Des échanges sur les enjeux, défis liés à la divulgation de la propriété réelle et sur les opportunités d'amélioration de la transparence et de la redevabilité ont enrichi les discussions.

#### Défis à relever

- Faire appliquer les normes de l'ITIE dans les pays membres ;
- Impliquer de façon effective et dynamique la Société Civile.

## II- PERSPECTIVES

PROJET financé par la fondation OSIWA « *Promouvoir la bonne gouvernance et le contrôle citoyen : sensibiliser et former les autorités locales, les populations et les médias sur la gouvernance participative et leur rôle dans cette gouvernance* ».

#### Activités à mener

- 1. Sensibilisation et renforcement des capacités des cinq localités**
- 2. Amélioration de la transparence et de la gouvernance participative locale par les outils de l'information et de la communication**
- 3. Renforcement des capacités des comités de suivi pour un meilleur impact sur la gouvernance au niveau local**
- 4. Promotion et récompense des efforts des comités en faveur de la bonne gouvernance pour une meilleure appropriation au niveau local**
- 5. Missions de suivi-évaluation et d'encadrement menées par SOCIAL JUSTICE**

PROJET financé par International Budget Partnership (IBP) « *Open Budget Survey (OBS) Tracker : Faire le suivi de la transparence de la politique budgétaire en Côte d'Ivoire* »

Activités à mener

- 1. Recherche à mener sur le Budget National en comparaison avec les normes internationales afin d'en ressortir les insuffisances qui y sont contenues ;**
- 2. Création d'un compte sur la plate-forme INDABA Fielwork Manager ;**
- 3. Remplissage du questionnaire Open Budget Survey (OBS) en se basant sur le budget national et les normes internationales ;**
- 4. Mise à jour du questionnaire chaque année.**

PROJET financé par Transparency International « *Evaluation du niveau de redevabilité et d'indépendance de SOCIAL JUSTICE* »

Activités à mener

- 1. Relooking du site Web de Social Justice**
- 2. Création d'un journal en ligne (newsletter)**
- 3. Mise en place de mécanismes de contrôle et d'impartialité des membres de l'organisation**

## CONCLUSION

Dans le souci de contribuer à la gestion transparente et à la bonne gouvernance, SOCIAL JUSTICE a mené tous ces projets et activités et compte achever ceux qui ne sont pas encore mis en œuvre.

Ces différents projets et activités ont permis à SOCIAL JUSTICE dans un premier temps d'accroître ses acquis et dans un deuxième temps de participer activement à la lutte contre la corruption et à l'amélioration de la transparence, la gestion efficace et efficiente des ressources acquises tant sur le plan local, régional que mondial. Cela montre la détermination de SOCIAL JUSTICE à participer à l'amélioration des conditions de vie.